

RENAULT GROUP SIGNE UN ACCORD MONDIAL POUR UNE ORGANISATION HYBRIDE DU TRAVAIL

- Renault Group, son comité de Groupe Monde et IndustriAll Global Union ont signé un accord innovant pour encadrer la transformation des modes de travail de façon mondiale
- Basé sur la confiance, cet accord prévoit une organisation du travail hybride pour tirer le meilleur du travail à distance et en présentiel, et ainsi renforcer l'équilibre de vie des salariés
- En France, Renault Group a ouvert une négociation avec les syndicats représentatifs afin de définir et mettre en place une nouvelle organisation dans le cadre de cet accord

Boulogne-Billancourt, le 5 mai 2021.

Luca de Meo, CEO Renault Group, Eric Vidal, Secrétaire du Comité de Groupe Monde et Valter Sanches, Secrétaire Général IndustriAll ont signé, le 26 avril dernier, un addendum à l'accord cadre mondial « Construire ensemble le monde du travail au sein du Groupe Renault » concernant l'organisation entre travail sur site et à distance.

Cette nouvelle organisation hybride du travail de Renault Group vise à tirer le meilleur de l'activité en présentiel et en télétravail, et fonctionne sur la base du volontariat. Elle s'appuie sur les principes suivants :

- Plus de flexibilité dans l'organisation personnelle de travail : organisation de la semaine entre télétravail et présentiel autour de deux jours minimums de télétravail par semaine et maintien d'au moins 20% du temps de travail mensuel en présentiel.
- Responsabilisation et autonomie : sur la base des objectifs individuels, organisation libre du travail entre individuel, collaboratif, et rencontres en présentiel avec l'équipe.
- Respect de l'équilibre vie privée/vie professionnelle : respect des horaires de travail de l'entreprise, ainsi que des temps de pause et de congés (droit à la déconnexion).

Cet addendum prolonge l'accord cadre mondial signé en 2019 et permet d'accompagner la transformation de Renault Group, notamment en repensant ses manières de travailler. Il répond également aux attentes exprimées par les collaborateurs, renforcées depuis la crise sanitaire, sur la possibilité de mixer travail en présentiel et à distance, afin d'améliorer l'équilibre vie privée / vie professionnelle.

« Poser les règles du jeu de la nouvelle organisation hybride du travail est essentiel. C'est le sens de l'accord que nous signons aujourd'hui. En recherchant le bon équilibre entre la présence physique et le travail à distance, et aussi en utilisant tous les avantages que la technologie peut nous offrir, nous allons gagner en efficacité et améliorer la qualité de vie de nos salariés partout dans le monde. Cet accord unique est d'une grande modernité. C'est également ça la Renaultion » a déclaré Luca De Meo, CEO Renault Group.

« Dans le prolongement de l'accord cadre mondial du 9 juillet 2019, l'addendum signé ce jour répond à l'attente de l'ensemble des salariés de Renault Group vis-à-vis du travail à distance : il pose les bases pour structurer un nouveau mode de travail quotidien qui allie performance de l'entreprise et équilibre vie professionnelle / vie personnelle pour

chaque salarié de Renault Group dans le monde » a déclaré Eric VIDAL, Secrétaire du Comité de Groupe Monde de Renault Group.

« La pandémie a forcé une partie importante des salariés à travailler à distance et il est de la plus haute importance de veiller à ce que les droits des travailleurs soient bien protégés. Cet accord avec Renault Group est une première étape importante car il établit des standards mondiaux élevés et offre le cadre de négociation nationale/locale sur le sujet. Nous nous adresserons à d'autres entreprises à ce sujet dans l'espoir qu'elles suivront ce bon exemple. » a déclaré Valter Sanchez, Secrétaire Général de IndustriAll Global Union.

La signature de cet addendum ouvre maintenant la voie à des mises en œuvre locales pour déployer l'accord dans tous les pays pour arriver à proposer localement le meilleur équilibre entre l'efficacité et le bien-être au travail.

Ainsi, la France a d'ores et déjà lancé dès le 13 avril une négociation avec les partenaires sociaux afin de définir les conditions de cette nouvelle organisation hybride du travail pour les salariés français. Les autres pays du groupe vont également définir dans les prochains mois les conditions locales d'application de l'addendum sur leurs territoires.

RENAULT GROUP Céline FURET
PRESSE +33 6 17 41 13 41
celine.furet@renault.com

About Renault Group

Renault Group est aux avant-postes d'une mobilité qui se réinvente. Fort de son alliance avec Nissan et Mitsubishi Motors, et de son expertise unique en termes d'électrification, Renault Group s'appuie sur la complémentarité de ses 5 marques - Renault – Dacia – LADA – Alpine et Mobilize – et propose des solutions de mobilités durables et innovantes à ses clients. Implanté dans plus de 130 pays, le Groupe a vendu 2,9 millions de véhicules en 2020. Il réunit plus de 170 000 collaborateurs qui incarnent au quotidien sa Raison d'Être, pour que la mobilité nous rapproche les uns des autres. Prêt à relever des défis sur route comme en compétition, le Groupe est engagé dans une transformation ambitieuse et génératrice de valeur. Celle-ci est centrée sur le développement de technologies et de services inédits, d'une nouvelle gamme de véhicules encore plus compétitive, équilibrée et électrifiée. En phase avec les enjeux environnementaux, Renault Group a l'ambition d'atteindre la neutralité carbone en Europe d'ici à 2050. <https://www.renaultgroup.com/>